Sensibilisation aux Harcèlements Sexuel, Moral et Discriminatoire

▸ Modalités de l'intervention

Durée	3 h 30	**Public ciblé**	Tous les salariés
Nb maximum de participants	10 personnes	**Prérequis exigé**	Aucun
Lieu (fourni par l'entreprise)	Une salle de réunion aux normes en vigueur	**Matériel à prévoir**	Écran de projection + paper board Bloc-note et stylo
Délais d'accès	4 à 6 semaines selon le délais d'instruction du dossier par votre financeur		
Prise en compte du besoin spécifique des handicapés dans l'organisation de la formation (pauses, horaires, salle), sur demande auprès du référent handicap selon les possibilités.		**Tarifs**	550€ *(hors frais de déplacement, d'hôtel et de bouche si cela est nécessaire)* pour 10 pers. en intra-entreprise.

Intervenante et référente pédagogique : Pauline Jourdan, Master 2 « Activité et Santé » ,expérience de 13 ans en tant que formatrice. Formatrice SST. Formée à la question du harcèlement scolaire et formée sur le harcèlement sexuel au travail.

▸ Objectif de l'intervention

- Être capable de reconnaitre des faits de harcèlement notamment ceux de harcèlement sexuel ou de propos sexistes.
- Prendre conscience de l'importance de faire remonter les faits auprès du référent harcèlement de l'entreprise.
- Inciter les victimes ou témoins à parler et savoir les orienter.
- Connaître les droits des victimes et les sanctions pour les auteurs de harcèlement.

▸ Finalité recherchée

Responsabiliser l'ensemble du personnel face aux actes de harcèlement sexuel, moral et discriminatoire

▸ Contenu de la formation

- Présentation de la formatrice, de la thématique et des objectifs attendus.
- Définitions des différentes notions dans le contexte sociétal actuel.
- Quelles sont les conséquences pour les victimes (travail, santé, vie sociale…) et sur l'environnement de travail.
- Présentation du cadre juridique : droit et recours pour les victimes, sanctions pour les harceleurs, obligation de l'employeur.
- Reconnaître les différents types de harcèlement : animation avec vidéo et quiz interactif.
- Présenter le dispositif interne à l'entreprise pour signaler un acte de harcèlement.
- Echange libre avant clôture et distribution d'une fiche récapitulative des notions abordées.

▸ Évaluation de la formation

- Une évaluation à rendre au début de la formation sur des connaissances théoriques
- Des évaluations formatives à partir de supports vidéo durant la sensibilisation.
- Un QCM de fin de formation permet de s'assurer que les connaissances apportées ont été intégrées.
- Un questionnaire d'évaluation de la formation complété par les stagiaires en fin de formation.